

Croix Bleue Santé^{MC}

UN RÉGIME QUI VOUS CONVIENT

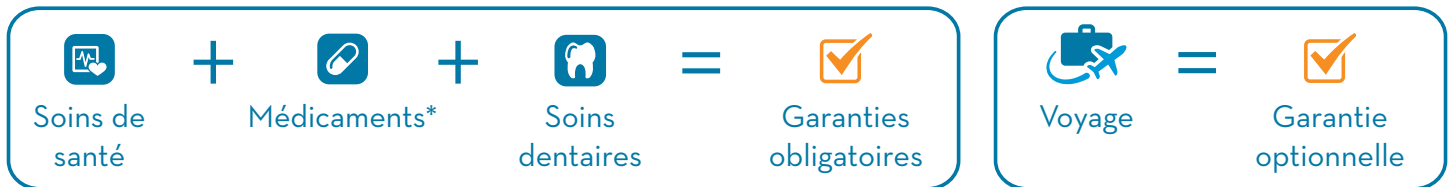


Régime d'assurance Approbation garantie
FLEXIBLE. PERSONNEL. ABORDABLE.

Offert aux personnes qui résident au Québec.



Le régime d'assurance Approbation garantie offre une couverture de base pour les frais médicaux courants, ainsi que pour les urgences médicales inattendues et les accidents qui peuvent survenir à tout moment. Sans sélection des risques, notre régime d'assurance Approbation garantie couvre les maladies préexistantes.



* Garantie optionnelle à partir de 65 ans

Soins de santé

Soins dentaires à la suite d'un accident	70 %, jusqu'à 7 000 \$ à vie
Ambulance	70 %, jusqu'à 420 \$ par année civile
Accompagnateur dans l'ambulance	70 %, jusqu'à 280 \$ par année civile
Services diagnostiques	
Analyses de laboratoire	100 %, jusqu'à 500 \$ par année civile
Tomographie par ordinateur (scanner)	100 %, jusqu'à 250 \$ par année civile
Imagerie par résonance magnétique	100 %, jusqu'à 675 \$ par année civile
Échographie	100 %, jusqu'à 100 \$ par année civile
Polysomnographie	100 %, jusqu'à 500 \$ par période de 2 années civiles
Professionnels de la santé	
Chiropraticien	70 %, jusqu'à 300 \$ par année civile
Massothérapeute (<i>ordonnance d'un médecin requise</i>)	70 %, jusqu'à 300 \$ par année civile
Ostéopathe	70 %, jusqu'à 300 \$ par année civile
Physiothérapeute	70 %, jusqu'à 300 \$ par année civile
Podiatre/podologue	70 %, jusqu'à 300 \$ par année civile
Psychologue/psychothérapeute/travailleur social/conseiller clinicien/TCCI	70 %, jusqu'à 300 \$ par année civile
Orthophoniste	70 %, jusqu'à 300 \$ par année civile
Prothèses auditives/réparations	70 %, jusqu'à 350 \$ par période de 5 années civiles (période d'attente de 6 mois)
Conseils santé et gestion des maladies chroniques	70 %, jusqu'à 300 \$ par année civile
Orthèses et chaussures orthopédiques	70 %, jusqu'à 105 \$ par année civile
Chambre d'hôpital semi-privée	Couverture à 100 % pour un maximum de 90 jours par année civile (période d'attente de 8 mois pour grossesse)
Soins de la vue	70 %, jusqu'à 105 \$ par période de 2 années civiles (période d'attente de 6 mois)
Fournitures pour personnes diabétiques, équipement médical, fournitures et services médicaux, soins infirmiers et prothèses	70 %, jusqu'à un montant maximal combiné de 2 500 \$ par année civile

Programme de mieux-être - enÉquilibre^{MD}

- Consultation en ligne avec un thérapeute qualifié (5 heures de consultations individuelles et 5 heures de consultations de couple par année).
- Du soutien au travail ou dans la vie de tous les jours grâce à des infirmiers, diététistes ou des conseillers en questions juridiques ou financières et bien plus encore!

Décès et mutilation par accident

Offre une couverture en cas de décès accidentel ou de perte d'un membre. La personne assurée qui présente la demande et son/sa conjoint/conjointe sont couverts jusqu'à un maximum de 25 000 \$ chacun. Les enfants à charge sont couverts jusqu'à un maximum de 5 000 \$ chacun.

Couverture	Paie ment
Décès	100 % de 25 000 \$/5 000 \$
Perte ou perte de l'usage des deux mains ou des deux pieds	100 % de 25 000 \$/5 000 \$
Perte ou perte de l'usage d'une main et d'un pied	100 % de 25 000 \$/5 000 \$
Perte de la vue complète des deux yeux	100 % de 25 000 \$/5 000 \$
Perte ou perte de l'usage d'une main ou d'un pied	50 % de 25 000 \$/5 000 \$

La couverture Décès et mutilation par accident prend fin à l'âge de 65 ans.

Garantie pour les derniers frais : Couverture de 5 000 \$ pour chaque personne assurée advenant un décès accidentel.

Soins dentaires

Couverture à 70 %, jusqu'à un maximum de 1 000 \$ par année civile.

Offre une couverture pour les dentistes généralistes, jusqu'aux montants prévus dans le guide d'honoraires en vigueur. (période d'attente de 6 mois)

Examen de rappel	1 par année civile	Radiographies	✓
Polissage	1 unité par année civile	Obturations	✓
Traitement de canal	✓	Extractions	✓
Regarnissage	✓	Rebasage	✓
Détartrage	1 unité par année civile	Réparations de prothèses	✓

Médicaments - Optionnelle à partir de 65 ans (Couverture complémentaire seulement)

Remboursement à 80 % jusqu'à un maximum de 625 \$ par trimestre civil de :

- la franchise et la coassurance payables en vertu du Régime public d'assurance médicaments du Québec ou d'une couverture d'assurance collective équivalente.
- le coût de certains médicaments sur ordonnance non-inscrits sur la Liste des médicaments du Régime public d'assurance médicaments du Québec à condition qu'ils correspondent à la définition de médicaments admissibles en vertu de la police et qu'ils figurent sur la liste de médicaments gérée.

Paie ment direct : Vous n'avez qu'à présenter votre carte d'identification dans une pharmacie participante.

Voyage - Optionnelle

Durée de la couverture	17 jours par voyage
Couverture maximale	5 000 000 \$ par personne assurée

Votre état de santé doit être stable avant votre départ afin que les conditions préexistantes soient couvertes. Consultez la police pour connaître les détails.

Nous vous offrons les outils et services qui vous aident à gérer votre régime d'assurance et à bien vivre

Ma Bonne Santé^{MC} : Source canadienne de renseignements fiables sur le mieux-être qui comprend un outil pour évaluer votre état de santé actuel, déterminer vos objectifs personnels de remise en forme et vous motiver à atteindre ces objectifs.

Avantage Bleu^{MD} : Programme qui offre des rabais sur les soins de la vue ainsi que sur des produits et services de santé offerts par de nombreux fournisseurs.

Visitez le site www.avantagebleu.ca.

